

gouvernement, en l'absence de tout signe que le gouvernement ferait autre chose. Toutefois, sauf erreur, la Chambre n'a pu discuter la proposition, qui avait été jugée irrecevable.

Je dis bien «sauf erreur», car pendant la journée, étant membre du comité des affaires indiennes, j'ai assisté, avec d'autres députés, à une réunion à laquelle étaient venus des Indiens de l'Ontario. Naturellement, je me rappelle que certaines parties du bill mentionnent la situation des Indiens au Canada. Puisque ces parties du bill et le principe qui en sont l'inspiration constituent une avance sensible vers la reconnaissance du fait que les Indiens, comme un porte-parole des Indiens en faisait aujourd'hui la remarque, ne sont pas simplement Indiens, mais aussi des gens comme vous et moi. Devant cette orientation, je suis disposé à reconnaître qu'il s'agit d'un pas dans la bonne voie.

Je devrais peut-être faire quelques réserves, en disant que la mesure placera les Indiens sur le même pied que le reste des Canadiens en ce qu'ils auront également le droit de partager la pauvreté. Si ce droit est souhaitable, j'imagine que le bill marque un progrès. Je suppose qu'en cette enceinte, nous nous préoccupons tous, en notre for intérieur, des besoins de nos frères humains. Je suis certain qu'aucun de mes collègues du Nouveau parti démocratique qui ont participé à ce débat ou qui vont le faire ne se permettrait d'insinuer que tel ou tel député n'a pas ces qualités humaines. Cependant, je crois juste de dire qu'en ce qui concerne les membres du gouvernement actuel, même s'ils ont en tant qu'individus le lait de la tendresse humaine dans leur cœur, ils n'ont guère, en revanche, de perspicacité ou d'intelligence humaines dans leur tête.

Nous avons raison, nous autres, citoyens canadiens, d'avoir nos propres sentiments et nos propres émotions, mais au Parlement, nous devons avant tout employer notre tête. Pour moi, je déclare que les membres du gouvernement actuel manifestent une surprenante incapacité à faire usage de cette partie supérieure du corps humain, en particulier quand ils essayent de faire croire, à ce moment de l'histoire canadienne, que le projet de loi dont nous sommes saisis constitue une réponse aux problèmes qui se posent aux Canadiens âgés.

Mon collègue et voisin de pupitre, le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron), a signalé qu'il hésitait quelque peu à prendre la parole au cours du débat, car il sera bientôt en âge d'être considéré comme un vieillard. Je me sens quelque peu honteux en prenant part au débat actuel, car j'appartiens à une autre catégorie, d'un âge légèrement moins avancé que celui du député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles. Je fais partie du groupe des Canadiens qui, à cause de leur âge, bénéficieront le plus du régime de pensions du Canada promulgué par le Parlement actuel au cours d'une session antérieure.

• (9.00 p.m.)

Si l'on veut bien me permettre d'exprimer mon opinion comme l'un des membres de cette catégorie, je dois dire que je ne puis m'empêcher de ressentir une certaine honte, car ceux d'entre nous qui appartiennent à cette catégorie d'âge, et il y en a un bon nombre ici à la Chambre, selon moi, ont approuvé cette mesure comme un pas en avant dans la voie du progrès social, mais ne sont pas prêts ou disposés à reconnaître dans une plus grande mesure les exigences de la génération à laquelle appartient le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles. Ce représentant a dit qu'il n'avait pas besoin de s'inquiéter outre mesure des répercussions du niveau des pensions de sécurité de la vieillesse et de la question d'assurer des pensions, de droit, à la génération actuelle des Canadiens âgés.

Il serait prêt à admettre j'en suis sûr qu'à bien des égards c'est plutôt une question de chance qu'autre chose.

Parfois je songe à la période qu'ont traversée des Canadiens comme le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron). Je suis au courant d'une chose dont il n'a pas parlé dans son discours: il était parmi ceux qui se sont trouvés très jeunes en France et dans les Flandres. Il a eu de la chance d'en revenir. Il a connu, comme moi j'imagine, les vicissitudes d'une période de l'histoire du Canada qu'on appelle si souvent les maigres années 30. Voilà pourquoi un si grand nombre de citoyens âgés de la génération actuelle ont besoin d'un revenu qui leur permette de vivre avec dignité et respect; il leur revient de droit, grâce aux contributions de l'économie canadienne tout entière. Ils n'ont pas pu